

femme du général de Lapoype responsable de la tête de la reine Marie-Antoinette, enfermée au Temple. Cette mesure en provoqua une autre de la part de la Convention, qui est une preuve bien précieuse et bien touchante de la considération méritée qui entourait le général. Cette célèbre assemblée décida, sur la proposition d'un de ses membres, Jean-Bon-St-André, que les prisonniers anglais seraient à leur tour responsables sur leurs têtes de la sûreté personnelle de M^{me} de Lapoype et de celle de ses enfants. Les Anglais qui, eux aussi, savaient justement apprécier le général, se montrèrent pleins de déférence et d'égards pour la mère et les enfants que les hasards de la guerre avaient ainsi fait tomber entre leurs mains. M^{me} de Lapoype rendit elle-même le plus éclatant hommage à la courtoisie et à l'humanité de l'amiral anglais Hood.

Après la reprise de Toulon sur les Anglais, reprise à laquelle le général de Lapoype qui commandait la colonne qui avait attaqué le fort Pharon avait puissamment contribué, ce dernier vint à Marseille dont on lui donna le commandement, et qui fut, presque aussitôt après son entrée dans cette ville, mise en état de siège. Les Conventionnels Barras et Fréron exerçaient alors dans le midi les fonctions terribles et redoutées de proconsuls.

Ici vient tout naturellement se placer la relation d'un fait entièrement inédit, dont nous devons la connaissance à la bienveillante obligeance du général lui-même.

Ce dernier, commandant en chef de la ville de Marseille et de toutes les côtes jusqu'à Toulon, avait sous ses ordres le général Bonaparte, spécialement chargé du commandement supérieur de l'artillerie. Sans en avoir préalablement conféré avec le général de Lapoype, et sans avoir par conséquent obtenu son assentiment, le général Bonaparte proposa aux Représentants du peuple, en mission à Marseille, de réarmer les forts comme ils l'étaient avant la Révolution, c'est-à-dire de compléter leur armement, tant du côté de la ville que du côté de la mer. Le soir même du jour où cette proposition aussi imprudente qu'intempestive fut faite, elle fut connue du club des Jacobins. Cette assemblée populaire l'accueillit avec des cris d'indignation et de colère : le nom du général de Lapoype fut alors seul prononcé, car ce fut d'abord à lui seul que le peuple de Marseille attribua le projet de réarmement des forts contre la ville. Il fut à l'instant même dénoncé à la Convention qui, à la réception de cette dénonciation, décréta, le 9 thermidor (février 1791), que les généraux de Lapoype et Bonaparte seraient traduits à sa barre.

Heureusement il se trouva parmi les secrétaires de la Convention un ancien garde-du-corps, ami particulier du général de Lapoype qui, chargé ce jour-là